



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Veulais

Association loi de 1901 - Agréée pour l'urbanisme le 15 juin 2007

www.patrimoine-veules.fr

Lettre ouverte de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Veulais (ASPV) aux candidat(e)s à l'élection municipale du 15 mars 2026

Le 24 février 2026,

Cher(e)s candidat(e)s

Cette année, nous allons fêter les 200 ans de l'arrivée d'Anaïs Aubert, sociétaire de la Comédie Française, dans notre village. 1826 marque en effet les débuts de Veules-en-Caux en tant que station balnéaire et donc l'histoire contemporaine de notre commune.

La construction de nombreuses villas balnéaires durant la seconde moitié du XIXème siècle, puis les reconstructions issues des destructions de la Seconde Guerre Mondiale au XXème siècle ont, à partir de là, façonné l'urbanisme du village que nous connaissons aujourd'hui.

La renommée de notre commune, rebaptisée Veules-les-Roses, n'a de même cessé de s'étendre tout au long de cette période, en raison de son charme intemporel et des animations nombreuses en saison, mélange de fêtes populaires et de vie mondaine autour des bains. De nombreux artistes se sont ainsi produits au Casino tandis que d'autres, qu'il s'agisse de peintres, de musiciens, d'écrivains, ont participé par leurs œuvres, au rayonnement de notre village. De même depuis le début du XXIème siècle, son attrait touristique ne se dément pas, notamment avec l'obtention du label des « Plus beaux villages de France ».

Pour autant, dans les années à venir, le village va devoir relever un certain nombre de défis et les décisions des élus locaux auront un impact important sur la vie locale, l'urbanisme et la préservation du patrimoine. En effet, la maîtrise des locations touristiques de court séjour, le remplacement du médecin à la suite du départ à la retraite de ce dernier, l'évolution des commerces, la fermeture des serres du Val en plein centre du village, le projet d'aménagement du site du Vieux Château désormais propriété de la commune, la préservation des cavées, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), le développement ou non des parcs à huîtres, etc... sont autant de sujets importants sur lesquels des actions fortes seront à mener.

Forte de ses plus de 120 membres, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Veulais (ASPV) est un des acteurs reconnus de la vie locale, par son implication en particulier dans :

- le domaine culturel avec l'organisation de cycles de conférences « les Vendredis du Patrimoine », d'expositions, de visites de lieux patrimoniaux en Pays de Caux et la publication d'ouvrages sur le patrimoine et l'histoire de notre village et de ses environs,
- la préservation du patrimoine matériel et immatériel à travers ses prises de position et actions concernant les projets portant sur la valorisation et la préservation du patrimoine, la mise en valeur et le respect des espaces naturels existants, et la protection de l'ensemble des sentes et cavées, en veillant à leur bon état et à leur entretien.

Forte de son agrément préfectoral pour l'urbanisme, notre association se veut être un acteur constructif pour un développement harmonieux du village et souhaite être un soutien aux acteurs locaux sur ces sujets :

- en apportant aux élus comme aux particuliers des compétences en matière d'environnement et d'architecture par des moyens d'information adaptés,
- en conseillant et accompagnant en la matière, à son niveau, les actions menées par la municipalité, comme celles des particuliers soucieux de respecter et de mettre en valeur leur patrimoine.

L'ensemble des adhérent(e)s de notre association, dont une grande majorité vote à Veules-les-Roses, est en effet très fortement attaché à la vie de notre village et à sa préservation. Ils ont, à ce titre, des attentes fortes par rapport à ceux qu'ils vont devoir choisir en mars et qui contribueront à façonner le village pour les années à venir.

Aussi souhaitons-nous que vous puissiez leur faire part de vos positions sur les questions suivantes :

1. Les actions au cours d'un mandat s'inscrivant sur le temps long et impactant fortement la vie locale, l'urbanisme et le patrimoine, quelle vision avez-vous de ce que doit être notre village à l'horizon de 5 et 15 ans ?
2. Les associations veulaises ayant un rôle essentiel dans l'animation, la vie locale, la préservation et le développement du village, comment envisagez-vous de façon générale de les associer aux réflexions qui seront menées sur les sujets que vous porterez ?
3. La préservation et la mise en valeur du patrimoine étant essentielles à l'activité touristique du village, (elle fait vivre une grande partie de nos commerçants), et s'avérant indispensables au maintien du label des « Plus beaux villages de France », quels projets patrimoniaux entendez-vous mettre en œuvre au cours du prochain mandat ? Quels engagements prenez-vous pour y associer les différentes associations ou parties concernées sur ces derniers ?
4. L'urbanisme façonnant l'avenir du village pour de nombreuses années, l'ASPV disposant de compétences reconnues en la matière, comme en témoigne son agrément préfectoral, comment voyez-vous la participation spécifique de notre association sur ces questions au niveau des différentes instances locales (Municipalité, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, etc.) ?

Nous sommes avec eux dans l'attente de vos réponses sur ces questions et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations,

Thibault DELORME

*Président de l'Association pour la
Sauvegarde du Patrimoine Veulais (ASPV)*
Mail : aspv2025@gmail.com